

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**2EME Réunion de 2016**

**Séance du 12 et 13 avril 2016**

CD20160412\_20  
id. 2397

*Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

*Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :*

*Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ*

**PERSONNEL DÉPARTEMENTAL  
BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA  
GARONNE**

L'Assemblée départementale doit se prononcer sur la création d'emplois temporaires, au sein de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne qui permettront d'assurer le fonctionnement des activités saisonnières pour l'été 2016, dans les conditions suivantes :

Fonction	Effectif	Grade d'assimilation	Horaire hebdo	Période prévue
Chef de bassin	1	Educateur des APS	35h	du 23/05/16 au 15/09/16
Maître nageur piscine	1	Educateur des APS	35h	du 01/06/16 au 05/09/16
Maître nageur piscine	1	Educateur des APS	35h	du 01/07/16 au 05/09/16
Maître nageur piscine	3	Opérateur des APS	35h	du 01/07/16 au 05/09/16
Responsable du camping	1	Adjoint administ. 2ème cl	35h	du 13/06/16 au 18/09/16
Responsable location	1	Opérateur des APS	35h	du 13/06/16 au 31/08/16
Second de cuisine	1	Adjoint technique 2ème cl	35h	du 01/05/16 au 31/10/16
Agent de cuisine	1	Adjoint technique 2ème cl	17h30	du 01/02/16 au 31/07/16
Agent de cuisine	1	Adjoint technique 2ème cl	17h30	du 01/04/16 au 30/09/16
Agent de cuisine	1	Adjoint technique 2ème cl	17h30	du 01/05/16 au 31/10/16
Animateur de vie quotidienne	1	Adjoint d'animation	35h	du 01/03/16 au 30/11/16
Animateur de vie quotidienne	1	Adjoint d'animation	35h	du 01/04/16 au 30/10/16

Il est à préciser que le recrutement de ces personnels tiendra compte des réservations de groupe.

Par ailleurs, un des animateurs de la Base a été déclaré lauréat du concours d'animateur principal 2ème classe.

Afin de lui permettre d'être nommé, Monsieur le Président propose la transformation de l'emploi d'animateur en un emploi d'animateur principal 2ème classe, tel que régi par le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Le Comité de Gestion du 17 mars 2016 a émis un avis favorable à ces créations d'emplois temporaires et à la transformation d'emploi proposée.

En outre, conformément à la réglementation en la matière, le comité technique du 22 mars a été informé de ces propositions.

\*

\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis du Comité de Gestion réuni le 17 mars 2016,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Décide, selon les conditions ci-dessus détaillées, la création d'emplois temporaires au sein de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne destinés à assurer le fonctionnement des activités saisonnières pour l'été 2016 ;
- Décide, selon les stipulations susvisées, la transformation de l'emploi d'un des animateurs en un emploi d'animateur principal 2ème classe.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC